



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

DOSSIER DE PRESSE



L'Observatoire rapaces

Suivi des rapaces diurnes



LPO France

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr


BirdLife
INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel

Édito

À la suite de l'engouement suscité par l'enquête nationale Rapaces nicheurs de France (2000-2002), un suivi annuel des populations de rapaces diurnes a été mis en place dès 2004 par le Centre d'Études Biologiques de Chizé (CEBC-CNRS) et la LPO Mission Rapaces. Le but : estimer les tendances de populations des différentes espèces de rapaces diurnes nichant sur notre territoire. Un accent particulier sera mis sur les espèces les plus communes, n'ayant jusqu'ici pas fait l'objet de suivis spécifiques et détaillés.

Depuis maintenant plusieurs années avec l'aide du réseau des rapaçologues de terrain ainsi que celui des scientifiques, ce programme de conservation à démarche participative permet de déterminer la répartition et les tendances des populations pour la plupart des espèces de manière fiable et ainsi de mieux statuer sur l'état de ces populations en France.

Douze ans ont permis de dégager quelques premières tendances. Tout d'abord la nécessité de poursuivre sur le long terme, ce suivi unique en Europe et dans le Monde. Au-delà des populations qui font habituellement l'objet d'une attention spécifique, ce dispositif a permis d'observer une plus vaste répartition des populations de rapaces nicheurs.

D'autre part, il convient de rester vigilant à l'égard du déclin observé concernant deux espèces les plus communes en France : la Buse variable et le Faucon crécerelle. Ce d'autant qu'elles dépendent toutes deux du bon état de santé des écosystèmes qui les accueillent. On notera que la dégradation progressive de leur habitat agricole constitue un facteur majeur de leur déclin, dont les passereaux subissent les mêmes effets.

Il est impératif que le réseau des observateurs bénévoles adhèrent à nouveau à ce programme ! Si le nombre de suivis n'augmente pas substantiellement, l'Observatoire Rapaces diurnes perdra sa puissance d'estimation et s'arrêtera, soldant ainsi plus de 15 années d'efforts sur le suivi des espèces de rapaces diurnes. À vos jumelles donc pour nous permettre si nécessaire de tirer la sonnette d'alarme en temps utile !

Laurent LAVAREC
Coordinateur du programme « Observatoire rapaces »

Sommaire

2 Édito

3 Pourquoi un observatoire des rapaces diurnes ?

3 Rappel historique

4 Espèces et conservation : l'état des lieux

8 L'Observatoire des rapaces diurnes : un outil indispensable, mais en sursis !

11 Comment participer ?



Faucon crécerelle · Andy Chilton

Contact

Carine Carbon

Chargée des communications media

Tél. 01 42 73 56 10

Tél. 06 34 12 50 69

carine.carbon@lpo.fr



Milan royal © Bruno Berthemy

Pourquoi un observatoire des rapaces diurnes ?

Les rapaces diurnes sont à la fois des espèces emblématiques de nos contrées et d'excellents indicateurs de la santé de nos écosystèmes. Situés au sommet de la chaîne alimentaire, la présence de ces prédateurs reflète l'état général du milieu environnemental. Suivre l'évolution de leurs populations est donc primordial pour appréhender les changements que subit notre environnement « proche ».

L'Observatoire rapaces diurnes a été conçu à cet effet. C'est d'ailleurs le premier outil de ce type en Europe ! Ce projet a été rendu possible grâce à la participation de centaines d'observateurs bénévoles et d'associations. Les données récupérées sont traitées et analysées par le Centre National de Recherche Scientifique de Chizé. L'ensemble est coordonné par la LPO Mission Rapaces.

L'observatoire a pour mission de publier les bilans annuels. Les connaissances obtenues permettent d'orienter les stratégies de conservation des rapaces diurnes nicheurs. Il s'avère notamment être un outil efficace pour déceler les tendances d'évolution des populations et permettre ainsi de réagir rapidement.

Rappel historique

1979-1982 : premier inventaire sur les rapaces diurnes

Cette grande enquête aura mobilisé 500 observateurs pour étudier 13 espèces non rupestres. La publication s'intitule « Estimation des effectifs de rapaces nicheurs diurnes et non rupestres en France 1979-1982 ».

2000-2002 : enquête « Rapaces »

L'étude prend en compte la totalité des nicheurs diurnes de France, qu'ils soient rupestres ou non, ce qui porte à 24 le nombre d'espèces inventoriées. 1 700 observateurs ont prospecté 1 230 zones d'observations.


Devant le succès de l'enquête conduite entre 2000 et 2002, les coordinateurs ont proposé de poursuivre l'étude sur une base annuelle, avec un échantillonnage plus restreint. C'est ainsi qu'est né l'Observatoire rapaces !

Il reprend strictement les mêmes conditions et le même protocole que l'enquête « Rapaces ».

Espèces et conservation : l'état des lieux

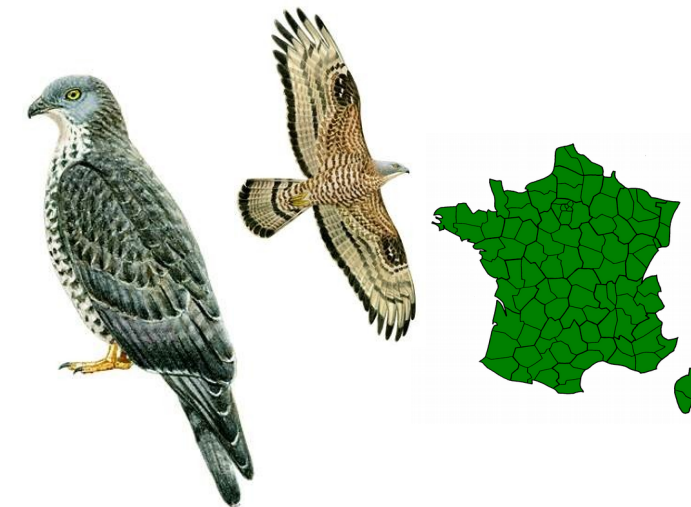
La France est, avec l'Espagne, le pays européen abritant le plus d'espèces de rapaces nicheurs, notamment grâce à sa position géographique et à sa diversité des paysages. 24 des 38 espèces de rapaces diurnes européens, soit les deux tiers, nichent en France. L'observatoire rapaces a pour objectifs principaux de recenser l'ensemble de ces espèces ainsi que leurs tendances, même pour celles les plus rares en sachant qu'il existe bien sûr des réseaux spécifiques pour les plus menacées d'entre elles comme pour les différents vautours par exemple. Par la suite nous avons choisi de vous présenter les 12 espèces les plus représentatives par rapport à ce programme de conservation.

Légende des cartes :

 *Présence de l'espèce*

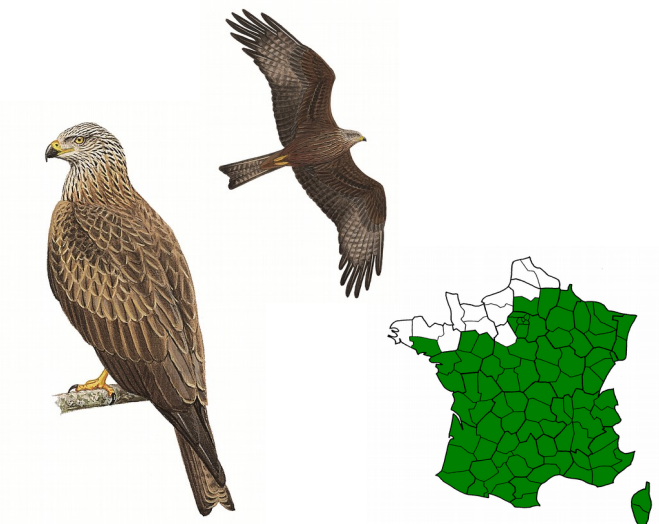
Buse variable

La Buse variable est un rapace généraliste capable de s'adapter à des climats, des habitats et une alimentation variés, elle requiert la présence concomitante d'espaces ouverts et de forêts, ou au moins d'arbres épars qui servent de perchoirs ou de sites de nidification. C'est aussi un hôte régulier des lisières forestières et de bocages (haies), mais aussi des bords de route et de manière générale des mosaïques d'habitats abritant de fortes densités de micromammifères comme les campagnols par exemple. Sa population est stable ces dernières années, elle est estimée entre 150 000 et 170 000 couples nicheurs. Elle est facilement observable de février à août, et surtout elle est bruyante de mars à juin.



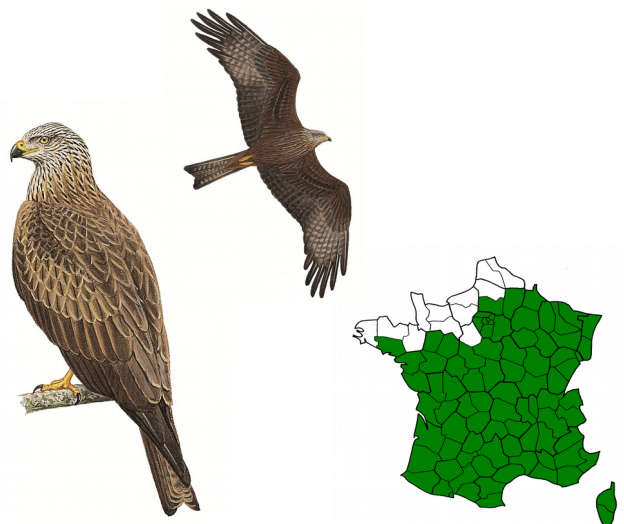
Bondrée apivore

Espèce migratrice au long cours, elle est observable d'avril à août sur le territoire français. Essentiellement insectivore, elle se rencontre dans des milieux riches en insectes où alternent des massifs boisés, des prairies, des friches ou des cultures. La bondrée apivore affectionne les vallées aux habitats diversifiés et les versants de moyenne montagne. En plaine, elle se reproduit généralement dans des massifs forestiers étendus de feuillus ou de résineux mais se contente parfois de petits bois ou de haies. Sa population est stable ces dernières années et elle est estimée entre 19 000 et 25 000 couples nicheurs. Les oiseaux qui volent en criant, surtout en juin, indiquent souvent l'existence d'un territoire occupé.



Milan noir

La présence de l'espèce est associée à la présence d'eau stagnante ou courante dans les zones humides littorales et continentales. Le Milan noir affectionne les vallées alluviales, les marais riches en prairies humides et à proximité des plans d'eau. Localement, les plaines agricoles intensives recélant suffisamment de boisements, de haies et quelques prairies peuvent être occupées. Ce rapace profite fréquemment de l'existence de grands échassiers pour y construire son nid. Les centres d'enfouissement constituent souvent un point de fixation car son régime alimentaire éclectique comporte des mammifères, des oiseaux, des poissons voire des insectes mais il est aussi charognard en consommant toutes sortes de déchets. Cet oiseau est migrateur et sa population est en augmentation, elle est estimée entre 25 500 et 36 000 couples nicheurs.



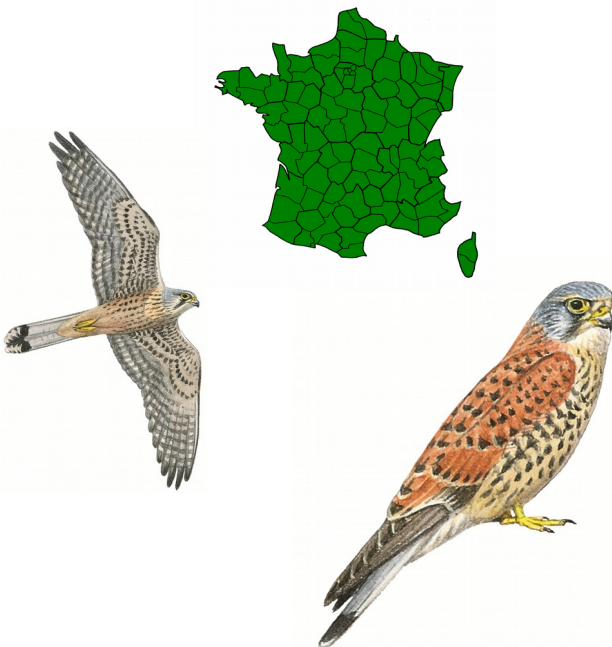
Milan royal

La présence de l'espèce est associée à la présence d'eau stagnante ou courante dans les zones humides littorales et continentales. Le Milan noir affectionne les vallées alluviales, les marais riches en prairies humides et à proximité des plans d'eau. Localement, les plaines agricoles intensives recélant suffisamment de boisements, de haies et quelques prairies peuvent être occupées. Ce rapace profite fréquemment de l'existence de grands échassiers pour y construire son nid. Les centres d'enfouissement constituent souvent un point de fixation car son régime alimentaire éclectique comporte des mammifères, des oiseaux, des poissons voire des insectes mais il est aussi charognard en consommant toutes sortes de déchets. Cet oiseau est migrateur et sa population est en augmentation, elle est estimée entre 25 500 et 36 000 couples nicheurs.



Faucon crécerelle

Le Faucon crécerelle fréquente, en période de nidification comme en hiver, tous les milieux ouverts à semi-ouverts (zones agricoles, urbaines ou périurbaines, landes, marais, friches...) pourvu que ceux-ci comprennent des milieux herbacés avec une strate végétale préférentiellement inférieure à 25 centimètres de hauteur. Seuls les massifs forestiers sont délaissés. Ils nichent naturellement en cavité dans des milieux rupestres c'est-à-dire des falaises mais aussi dans des arbres et d'anciens nids de corvidés qu'ils réutilisent. Les sites anthropiques lui sont fournis majoritairement par les anfractuosités des bâtiments, même de faible hauteur mais aussi par les pylônes électriques et globalement tous les édifices qui peuvent abriter son nid. Le régime alimentaire est dominé en toute saison par les micromammifères, surtout les campagnols. En complément, il peut se nourrir également de reptiles, insectes, passereaux ou très occasionnellement de chauve-souris voire de charognes. Cette espèce est repérable facilement car les couples installés, ainsi que les jeunes crient abondamment. Le Faucon crécerelle est la deuxième espèce de rapaces diurnes la plus abondante en France, entre 68 000 et 84 000 couples nicheurs cependant elle est en déclin depuis plusieurs années.



Faucon hobereau

Cette espèce fréquente les habitats où alternent les milieux ouverts et semi-ouverts (cultures, prairies, bocages et landes boisées) et fermés (massifs forestiers). Les vallées alluviales et les régions d'étangs sont de préférence recherchées. L'emplacement du nid, généralement celui d'un corvidé inoccupé, se situe dans les boqueteaux, lisières de bois, forêts, peupleraies et pinèdes âgées mais aussi sur des pylônes électriques. Le régime alimentaire se compose d'insectes volants comme des libellules ou des coléoptères, ainsi que des passereaux et des chiroptères. Le Faucon hobereau est tout d'abord une espèce migratrice qui arrive tardivement en France, qui de plus est de petite taille, ce qui la rend difficile à observer. Sa population est en augmentation, elle est estimée entre 11 600 et 15 600 couples nicheurs.





Épervier d'Europe

L'Épervier d'Europe est un oiseau forestier lié à des boisements peu fournis en sous-étage, souvent de résineux mais pas exclusivement. Il fréquente une large diversité de paysages, en particulier les mosaïques agroforestières où alternent des massifs boisés, lisières ou haies et habitats cultivés ouverts riches en proies. Contrairement à l'Autour des palombes, cette espèce est peu sensible à la présence humaine et niche régulièrement dans les parcs et jardins boisés des agglomérations urbaines. Il se nourrit essentiellement d'oiseaux, notamment des passereaux parfois de micromammifères et d'insectes. Cette espèce en général très discrète, ne parade pas très souvent, et l'absence d'observation ne signifie pas une absence d'oiseaux. Par contre, on voit souvent sur le terrain des adultes planer au-dessus d'un bois, ou simplement chasser furtivement en sous-bois. Les jeunes également sont assez bruyants. Ces indices sérieux nous indiquent l'existence d'un territoire occupé ou d'une nidification réussie. Ses effectifs se situent entre 43 000 et 51 500 couples nicheurs, et semblent stables ces dernières années.

Autour des palombes

Cette espèce habite essentiellement les massifs forestiers âgés d'une surface en général supérieure à 100 hectares. Bien sûr, plusieurs cas de reproduction dans des boisements de plus faible superficie ou dans des bocages denses sont des faits rares et localisés. Elle affectionne les lieux à forte densité de proies tels que les clairières, les boisements clairs et les paysages bocagers composés d'un maillage de haies plus ou moins denses, entrecoupées de boqueteaux et de milieux faiblement ouverts. Son régime alimentaire se compose essentiellement d'oiseaux et comme son nom l'indique principalement de pigeons parfois de passereaux. L'Autour des palombes est une espèce très discrète et très difficile à observer. Elle ne parade quasiment pas mais son absence d'observation ne signifie pas du tout son absence. En revanche, toute observation d'un adulte planant au-dessus d'un boisement, criant ou même chassant peut être prise comme indice sérieux d'existence d'un territoire occupé. Elle niche généralement dans des futaies de pins et de sapins, parfois de hêtres. Ses effectifs se situent entre 7 100 et 10 500 couples nicheurs, et semblent stables ces dernières années.



Busard Saint-Martin

Ce rapace fréquente les milieux ouverts à végétation peu élevée. Depuis plusieurs décennies, il se reproduit en majorité dans les plaines cultivées, notamment dans les champs de céréales (blé et orge d'hiver). Les clairières forestières, les landes et les jeunes plantations de résineux sont également largement occupées. Prédateur opportuniste et charognard, le Busard Saint-Martin capture une grande variété de proies, allant des insectes aux pigeons. Cependant les campagnols, les passereaux ainsi que leurs nichées notamment ceux nichant au sol, constituent l'essentiel du régime. Les adultes peuvent chasser très loin de leurs nids, mais les mâles font des parades spectaculaires, souvent en mai. Difficiles à détecter pendant l'incubation, il faut attendre ensuite les apports de proies, appelé également « passages de proie » en juin pour localiser précisément les nids (mais tous ne réussissent pas leur reproduction). Sa population est en déclin dans plusieurs régions françaises, et elle est estimée entre 13 000 et 22 000 couples nicheurs.



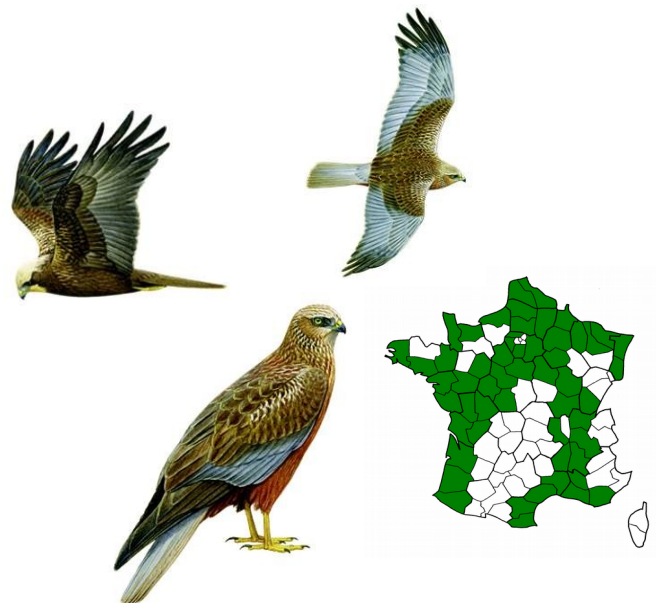


Busard cendré

Le Busard cendré est une espèce migratrice. Elle fréquente les milieux ouverts à végétation peu élevée c'est-à-dire les marais littoraux comportant des secteurs herbacés denses ou des friches, les plaines et les plateaux cultivés, ainsi que les landes à ajoncs et bruyères, les garrigues ainsi que les coupes et les clairières forestières. Depuis le début des années 1970, l'espèce tend à désertifier ses habitats traditionnels pour les plaines céréalières, où l'essentiel des nidifications en France se situe dans les champs de blé et d'orge d'hiver. Le régime alimentaire très varié comprend principalement des micromammifères, en priorité le campagnol des champs, mais aussi en quantité très variable selon les années, des insectes (surtout des orthoptères), des passereaux capturés au sol ainsi que des amphibiens et des reptiles. Comme le Busard Saint-Martin, cette espèce est difficile à détecter sauf en juin au moment des « passages de proie » pour localiser précisément les nids (mais tous ne réussissent pas non plus leur reproduction). Sa population est en déclin sur notre territoire national, elle est estimée entre 5 500 et 9 000 couples nicheurs.

Busard des roseaux

L'espèce fréquente en toute saison les milieux ouverts humides de basse altitude. En période de nidification, elle occupe principalement les zones humides (marais, étangs, lacs, vallées alluviales...) comportant des couverts hauts et denses (roselières). Phénomène récent, le Busard des roseaux s'installe de plus en plus fréquemment dans des friches, des cultures de céréales ou de colza, des prairies de fauche, des landes, plus rarement dans des fourrés ou des dunes. Le régime alimentaire est très varié et comprend prioritairement des mammifères morts ou vivants, notamment des rongeurs. Sa population semble stable ces dernières années, elle est estimée entre 2 900 et 6 500 couples nicheurs.



Circaète Jean-le-Blanc

L'espèce fréquente en toute saison les milieux ouverts humides de basse altitude. En période de nidification, elle occupe principalement les zones humides (marais, étangs, lacs, vallées alluviales...) comportant des couverts hauts et denses (roselières). Phénomène récent, le Busard des roseaux s'installe de plus en plus fréquemment dans des friches, des cultures de céréales ou de colza, des prairies de fauche, des landes, plus rarement dans des fourrés ou des dunes. Le régime alimentaire est très varié et comprend prioritairement des mammifères morts ou vivants, notamment des rongeurs. Sa population semble stable ces dernières années, elle est estimée entre 2 900 et 6 500 couples nicheurs.

L'Observatoire des rapaces diurnes : un outil indispensable mais en sursis !

À la suite de l'engouement créé par l'enquête nationale Rapaces nicheurs de France (2000-2002), un suivi annuel des populations de rapaces diurnes a été mis en place dès 2004 par le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC-CNRS/ULR) et la LPO Mission Rapaces. Ce bilan sonne comme un avertissement : malgré son efficacité à rendre compte des évolutions de populations, l'observatoire risque de disparaître, faute d'observateurs de terrain présent sur les carrés !

Pour rappel, le but de ce suivi est d'estimer les tendances de population (augmentation, diminution ou stabilité) des différentes espèces de rapaces diurnes nichant sur notre territoire, et notamment les plus communes qui ne font pas l'objet de suivis spécifiques et détaillés. Pour cela, plusieurs centaines de bénévoles relèvent chaque année le nombre de couples présents sur des carrés fixes de 25 km² (5km x 5km).

Pour préparer le terrain, un ensemble de carrés est ainsi « programmé » chaque année par tirage au sort, constitué par un panel de 5 carrés par département. À charge ensuite pour chaque association locale, appelée également coordinateur local, de s'organiser pour recenser au moins un carré par an par département. Une centaine de carrés recensés est ainsi espérée annuellement (ce qui représente 0,5% du territoire national), correspondant à un échantillon minimum représentatif. La LPO Mission Rapaces coordonne le recueil des données via notamment l'outil VisioNature (<http://observatoire-rapaces.lpo.fr/>) et les analyses sont ensuite effectuées par le CEBC, dans un délai maximum d'un an.

Des outils d'analyses performants, intégrant notamment des données environnementales dans les calculs, ont été développés au cours d'une thèse de doctorat (Kévin Le Rest, Université de Poitiers 2010-2013). Ce travail a montré que l'Observatoire rapaces diurnes permet de déterminer la répartition et les tendances des populations pour la plupart des espèces de manière fiable et ainsi de mieux statuer sur l'état de ces populations en France. Les tendances des espèces les moins communes sont néanmoins plus difficiles à évaluer en raison du faible nombre de carrés suivis. Il est donc plus pertinent de se référer aux suivis spécifiques pour ces dernières, lorsqu'ils existent bien sûr.



Circaète Jean Le Blanc
© Bruno Berthemy

Une diminution sensible et constante de l'effort d'échantillonnage

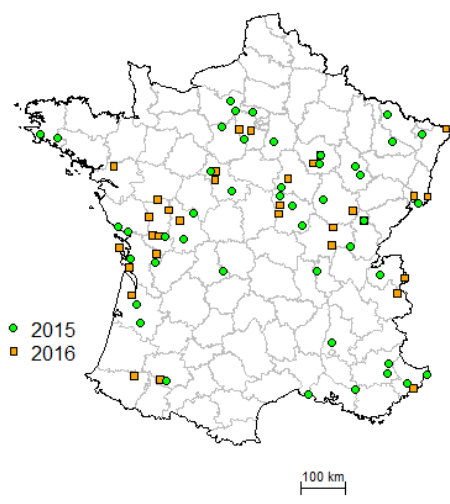


Figure 1 : Répartition des carrés « Observatoire rapaces diurnes » effectués en 2015 et 2016

Pour ces deux dernières années, 45 carrés pour 2015 et 32 carrés pour 2016 ont été recensés (Fig. 1).

La répartition des carrés prospectés pour ces deux années est sensiblement la même, confirmant la tendance que certaines associations répondent plus souvent favorablement que d'autres, créant de possibles biais dans les résultats. Ce manque récurrent de couverture du territoire est un problème et invite à la précaution pour interpréter les résultats.

Au total, en combinant les données de l'Observatoire avec celles de l'enquête nationale 2000-2002, 2057 carrés ont été prospectés sur la période 2000 à 2016 (soit 1400 carrés différents). Selon les informations disponibles un minimum de 95 000 heures a été passé sur le terrain en échantillonnage par les différents observateurs !

Les tendances au niveau des espèces de rapaces diurnes

L'Observatoire rapaces fait le lien entre les prospections et observations effectuées par les observateurs de terrain et les chercheurs du CNRS-CEBC de Chizé qui peuvent exploiter ces données pour en tirer d'intéressantes conclusions.

On peut dire d'abord que les observations pour chaque espèce sont très variables d'une année sur l'autre : on pouvait s'y attendre, il s'agit d'un cycle naturel. Mais bénéficiant aujourd'hui d'observations sur plusieurs années, ce programme de conservation peut enfin révéler des tendances d'évolution des populations de rapaces sur le long terme (Fig. 4).

Parmi les 12 espèces de rapaces diurnes étudiées, cinq d'entre elles semblent enregistrer un déclin sur la période 2000-2013 : le Faucon crécerelle (significative), l'Épervier d'Europe, le Busard Saint-Martin, le Busard cendré et le Busard des roseaux (toutes les quatre non significatives). Il faut noter que toutes ces espèces sont considérées inféodées aux milieux agricoles, soit pour l'alimentation, soit pour la nidification. Leur diminution est probablement en lien avec les changements des pratiques agricoles de ces dernières décennies. Quatre espèces montrent une tendance à l'augmentation : le Milan noir, le Faucon hobereau, le Circaète Jean-le-Blanc (toutes les trois significatives) et de manière moins franche le Milan royal (non significative). Enfin, trois espèces montrent des tendances plutôt stables : la Buse variable, la Bondrée apivore et l'Autour des palombes. Mais ces constats, au niveau des quatre dernières espèces citées, sont encore trop incertains et ne peuvent être confirmés que grâce à davantage d'observations sur les prochaines années. Dans tous les cas l'observatoire rapaces montre l'intérêt d'un suivi à long terme pour avoir des informations fiables sur les tendances générales en s'affranchissant des fluctuations annuelles.

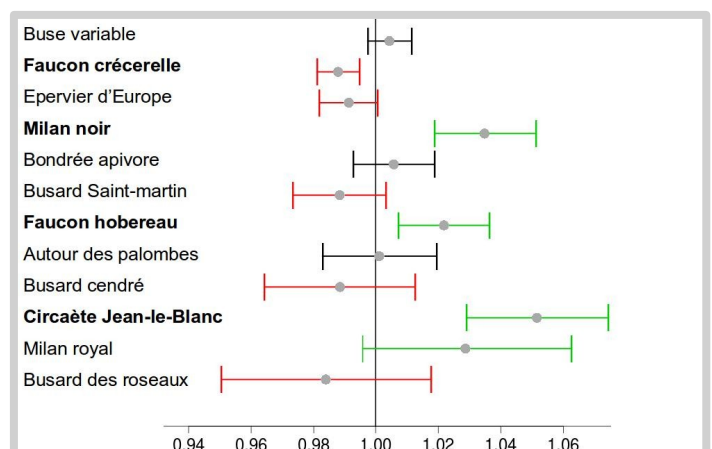


Figure 3 : Répartition des carrés « Observatoire rapaces diurnes » échantillonnés entre 2004 et 2016

À l'heure où non seulement la protection intégrale des rapaces est remise en question (comme celle des prédateurs de manière générale) et où les tendances de certaines populations sont clairement à la baisse (y compris pour la faune « ordinaire »), les suivis à long terme tels que ceux fournis par l'Observatoire rapaces sont plus que jamais indispensables : ce sont les seuls qui permettent d'estimer des tendances de population de manière fiable. Il est donc absolument capital de maintenir certes, mais aussi d'augmenter cet effort bénévole et collectif.

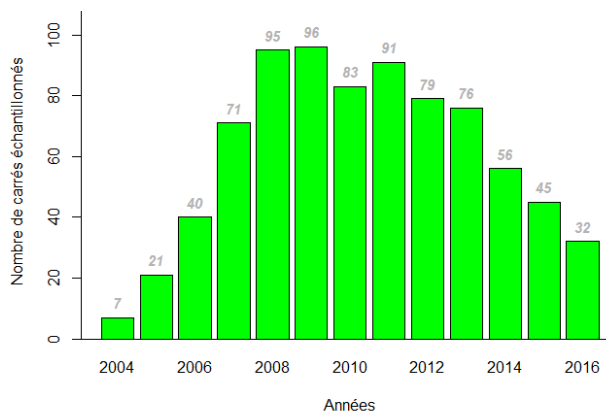


Figure 2 : Nombre de carrés « Observatoire rapaces diurnes » échantillonnés entre 2004 et 2016

La tendance du nombre de carrés prospectés est néanmoins nettement à la baisse depuis 2011 (Fig. 2). Les années 2008 à 2011 ont vu une période optimale avec un "rythme de croisière" de presque 100 carrés prospectés par an. Mais, en 2016, seulement 32 carrés ont été prospectés sur toute la France (Fig.1), ce qui limite la puissance et la robustesse des estimations qui doivent reposer sur un nombre suffisant (environ une centaine) de carrés réalisés chaque année, répartis régulièrement sur le territoire national (Fig. 3).

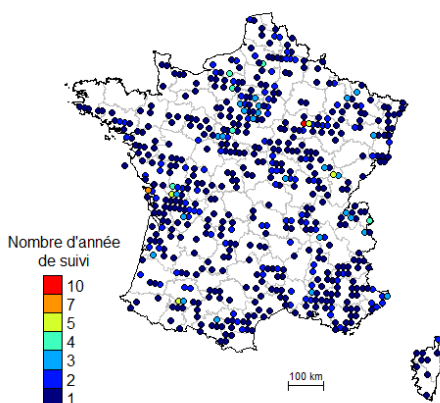


Figure 4 : Tendances des populations entre 2000 et 2013 (taux moyen de croissance annuel) des 12 espèces de rapaces diurnes les plus communes, classées par effectif national décroissant. Une valeur de 1 correspond à une tendance stable (en noir), une valeur supérieure à 1 indique une augmentation (en vert) et une valeur inférieure à 1 indique une diminution (en rouge). Le point central (en gris) est l'estimation moyenne de la tendance sur la période alors que les deux bornes représentent l'intervalle de confiance à 95%. Ainsi si cet intervalle de confiance ne contient pas le 1, la tendance est considérée significative (espèces en gras).

Focus sur les deux espèces les plus abondantes

Lorsque l'on cumule le nombre de couples détectés pour tous les carrés et toutes les années, on peut avoir une idée de l'abondance relative des différentes espèces de rapaces diurnes en France (Fig. 5). Sans surprise, la Buse variable, le Faucon crécerelle, le Milan noir et l'Épervier d'Europe sont, par ordre décroissant, les espèces nicheuses les plus contactées en France. Vu que l'effort de prospection baisse régulièrement, nous présentons ici un focus sur les deux plus communes (Buse variable et Faucon crécerelle).

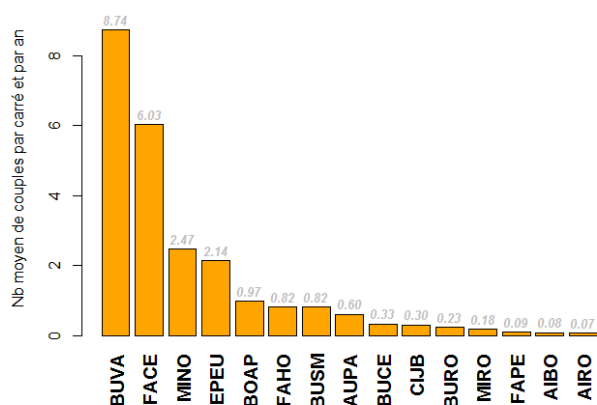


Figure 5 : Nombre moyen de couples (couples certains, probables et possibles) détectés par carré de 25 km² et par an, selon les espèces

Les analyses précédentes avaient montré des disparités entre espèces, avec notamment des tendances négatives pour certaines. C'était le cas pour le Faucon crécerelle, malgré son statut de deuxième espèce la plus abondante en France derrière la Buse variable, qui elle montrait plutôt une tendance stable.

En 2016, l'estimation du nombre de couples nicheurs de Buse variable approche les 200 000 sur le territoire français (195 930 couples territoriaux exactement, Tab. 1). Malgré des variations interannuelles, la tendance est plutôt à l'augmentation depuis 2000, bien que plutôt stable sur les 10 dernières années (Fig. 4). Ces résultats sont cohérents avec d'autres programmes en France (stabilité, STOC Vigie-Nature du MNHN) et en Europe (augmentation puis stabilisation, European Bird Census Council). En ce qui concerne la population nicheuse de Faucon crécerelle estimée en France en 2016 est de l'ordre de 95 000 couples (fourchette 88 250 - 101 900, Tab. 1). Si on compare les estimations faites pour les années 2000 (108 500 couples, Oiseau Magazine n°113) et plus récemment 2014 (97 250 couples, Rapaces de France n°17), cette tendance à la baisse se confirme et ce serait une différence de plus de 11 000 couples, une perte moyenne d'environ 1 000 couples par an. Ceci va dans le même sens que la tendance annuelle estimée, indiquant un recul de la population de l'ordre de près de 0.8 % par

an (Tab. 1 et Fig. 4), soit en cumulé une chute de près de 13 % en 16 ans de suivi. Ces chiffres sont en accord avec la situation décrite par le programme STOC-Vigie-Nature (-18% depuis 2001, Muséum National d'Histoire Naturelle), au Royaume-Uni (-15 à -27% pour 2002-2012, British Trust for Ornithology) ou en Hollande (presque -40 % depuis 2000, Sovon/Dutch Centre for Field Ornithology). Il faut néanmoins toujours rester prudent car le nombre de carrés suivis ces dernières années reste toujours en deçà du nombre optimal, ce qui limite malheureusement la précision des résultats.

Cette analyse sur ces deux espèces montre tout l'intérêt de l'Observatoire rapaces diurnes et de poursuivre ce suivi sur le long terme, pour documenter de manière précise les fluctuations d'effectif des populations nicheuses, véritables sentinelles de l'environnement, et de les traduire en besoin de protection. Devant la chute continue du nombre de carrés effectués, l'Observatoire rapaces joue sa survie et devant les enjeux environnementaux, il est impératif que le réseau des observateurs bénévoles se remobilise et s'engage à faire plus de carrés dans les années à venir ! Ainsi celui-ci perdra sa puissance d'estimation et s'arrêtera, soldant ainsi plus de 15 années d'efforts sur le suivi des espèces de rapaces. Rappelons une nouvelle fois que l'Observatoire rapaces est le seul outil collaboratif en mesure de produire, en plus des tendances, des estimations d'effectifs et des cartes précises de distribution et d'abondance, en ce sens très complémentaire à d'autres programmes comme le STOC-Vigie-Nature.

	Buse variable	Faucon crécerelle
Taille de population pour 2016 (nb de couples, IC 95%)	195 930 (182 100 – 211 700)	95 050 (88 250 – 101 900)
Tendance relative (référence 1 pour 2000) et intervalle de confiance à 95%	1,010 (1,005 – 1,016)	0,992 (0,987 – 0,998)

Tableau 1 : Estimation de la taille de population en 2016 (nombre total de couples) et de la tendance relative d'évolution sur 2000 – 2016 (base 1 couple pour l'année 2000) pour les deux espèces les plus communes en France. Les intervalles de confiance des estimations sont donnés à 95%.

Comment participer ?

- Se connecter sur le site internet !
- Choisir une zone (ou un carré de 5km × 5km) à prospecter proche de chez vous ou que vous connaissez bien (balade, sortie fréquente...), pendant la période de nidification des oiseaux (de mars à septembre au plus tard).
- Informer le coordinateur national mais aussi le coordinateur local, présent sur le site internet <http://observatoire-rapaces.lpo.fr/>, de la zone que vous allez prospecter !
- En ce qui concerne la prospection de terrain, il est fortement conseillé de visiter la zone régulièrement, idéalement 2 à 3 fois par mois. Cela vous aidera ainsi à comptabiliser le nombre de couples de rapaces diurnes nicheurs de votre carré grâce au tableau d'indices de nidification ci-dessous :

Plus d'infos sur
<http://observatoire-rapaces.lpo.fr>



Indices possibles de cantonnement
1. Un individu vu en période de nidification, près ou dans un milieu favorable.
2. Deux individus (un couple) vus en période de nidification, près ou dans un milieu favorable.
3. Observations répétées d'adultes dans un habitat favorable.
Indices probables de nidification
4. Comportements territoriaux : vols et cris de parade nuptiale (un individu), vols nuptiaux (deux individus), cris d'alarme lors du passage d'un prédateur éventuel (animal ou humain), attaques d'un autre rapace ou d'un corvidé (défense du territoire ou d'une nichée).
5. Indices d'occupation d'un territoire ou d'un nid : postes de plumées des proies (plumoirs) régulièrement utilisés (Epervier d'Europe, Autour des palombes), plumes de mue (les femelles au nid commencent à muer pendant la couvaison).
6. Indices de fréquentation ou d'appropriation d'un nid : transport de matériaux, aire fraîchement rechargée, ou adulte posé sur un nid.
Indices certains de reproduction
7. Transport de proie sur une grande distance.
8. Passage de proie entre mâle et femelle.
9. Nid avec œufs, poussins ou jeunes non ou mal volant.



Milan noir © Bruno Berthemny

Tableau. Exemple de fiche d'observation par un participant.

Carré prospecté n°3562 / Yvelines (78) Nombre de visites : 36 – Cumul de temps de prospection : 90h Observateur : Marie Dupont					
Espèce	Possible	Probable	Certain	Fiabilité	Commentaires
Autour des palombes	1	0	0	mauvaise	Espèce discrète et difficile à trouver, un adulte vu sur une sortie
Busard Saint-Martin	0	1	1	bonne	
Buse variable	2	3	5	bonne	Nb de jeunes : 5 vus et 2 autres entendus
Bondrée apivore	0	0	0	mauvaise	
Épervier d'Europe	1	1	1	Moyen	Nb jeunes : 1 entendu
Faucon crécerelle	1	3	3	moyen	Le possible correspond à la présence d'un couple dont le mâle a été tué heurté par un véhicule et trouvé sur la route. Aucun jeune vu ni entendu.
Faucon hobereau	0	1	2	bonne	Nb jeunes : 2 entendus
Milan noir	0	0	1	bonne	



Comptages © LPO Charente-Maritime



Refuge LPO © Nicolas Macaire



Prospection chiroptères © LPO



Suivi busards © Gregory Smellinckx

La LPO agit au quotidien pour la protection de la nature

Forte de plus d'un siècle d'engagement avec 46 000 adhérents, 5 000 bénévoles actifs, 400 salariés sur le territoire national et d'un réseau d'associations locales actives dans 21 régions et 79 départements, la LPO est aujourd'hui l'une des premières associations de protection de la nature en France.

Créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu, depuis, son symbole, elle a été reconnue d'utilité publique en 1986. Présidée par Alain Bougrain Dubourg et dirigée par Yves Verilhac, la LPO est aussi le partenaire officiel en France du réseau BirdLife International (120 représentants et près de 2,8 millions d'adhérents dans le monde).

Reconnue pour son rôle de lanceur d'alertes, elle œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Protection des espèces

La LPO est impliquée dans des plans nationaux d'action en faveur des oiseaux parmi les plus menacés de France, dont elle gère, pour certains, la réintroduction, et coordonne des programmes de sauvegarde d'espèces rares. Elle organise et contribue à de grandes enquêtes nationales et internationales, et propose à l'État et aux collectivités locales, son expertise sur le patrimoine naturel. La LPO accueille chaque année des milliers d'oiseaux blessés, tombés du nid ou mazoutés dans ses sept Centres de sauvegarde.

Préservation des espaces

Avec son réseau de délégations, la LPO est l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels, notamment en zone humide. Elle gère 27 000 hectares de milieux naturels (notamment 10 réserves naturelles nationales et 5 réserves naturelles régionales). La LPO offre l'opportunité aux particuliers et aux personnes morales d'inscrire leurs terrains dans le réseau des Refuges LPO, premier réseau français de jardins écologiques en faveur de la biodiversité (10 000 Refuges sur 15 000 ha).

Education et sensibilisation

Bénéficiant de l'agrément «Education nationale», la LPO propose aux scolaires 5 000 animations ou programmes éducatifs par an, sensibilisant ainsi 100 000 personnes chaque année. Elle participe également aux grands événements nationaux (Fête de la nature, Nuit de la chouette). Enfin, elle développe une activité de tourisme de nature dans les régions, diffuse des informations auprès des médias dans un souci de vulgarisation scientifique et édite ses propres revues (L'OISEAU MAGAZINE, L'OISEAU MAG junior, Rapaces de France et Ornithos).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Si vous voulez participer à ce programme de conservation à démarche participative, si vous avez des questions ou des besoins de renseignements complémentaires, contactez Laurent Lavarec - laurent.lavarec@lpo.fr - 09.72.46.36.17 - LPO Mission Rapaces, 26 boulevard Jourdan, Parc Montsouris, 75014 Paris.

Organisateurs



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Partenaire



LPO

Fonderies Royales • 8 rue Docteur Pujos • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr
Association reconnue d'utilité publique



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ